

folklore

43

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Délégué régional
de la Société du Folklore français
et du Folklore colonial

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Délégué régional
du Musée des Arts et Traditions populaires
de Paris

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant au

“ Groupe Audois d'Études Folkloriques ”, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome VI

9^{me} Année — N° 2

ÉTÉ 1946

Folklore (9^{me} année - n° 2)

Été 1946

SOMMAIRE

R. TRICOIRE

Les Clouleries de la Barguillère

Le tissage à la main dans la vallée de l'Olmès

J. TRICOIRE

La croix de Turlèt (Terride)

Maurice NOGUÉ

Bibliographie du Folklore Audois

2^e Partie : Analyse Bibliographique

Les Clouteries de la Barguillère.

(d'après les renseignements fournis par Mme M. L. Rumeau, institutrice honoraire à Foix, et M. Laberty, instituteur honoraire à Dun (Ariège)).

Au Pas de la Barre s'ouvre le profond sillon creusé par l'Ariège à travers les chaînes pyrénéennes. Un peu plus haut dans Foix, l'Ariège reçoit sur la rive gauche l'Arget, son diminutif, qui traverse l'admirable vallée de la Barguillère. L'Arget recueille à son tour une quantité de ruisselets bien sages, bien frais et bien clairs, laborieux aussi puisqu'ils arrosent les prairies, rouissaient autrefois le lin, animaient en grand nombre les martinets et les petits moulins et enfin ont permis l'éclosion d'une petite industrie artisanale : la clouterie.

Un atelier à Ganac, un à Brassac, un à Burges, un à Cautirac employant 5 ou 6-ouvriers chacun, voilà tout ce qu'il reste dans la Barguillère d'une industrie jadis prospère. On y trouvait à la fin du XVII^{me} siècle, 16 ateliers ou « boutiques à clous » produisant 1600 quintaux de clous environ par saison. En 1840, 275 ouvriers se groupaient autour de 60 feux. Un magasin général des fers et clous avait été établi à Foix en 1750 pour concentrer toute la production du Comté.

L'atelier conserve son installation archaïque et ses méthodes ancestrales. Autour de la forge où rougissent « las bergos » ou gros fils de fer, les « plaques » sont fixées sur des troncs d'arbre. Chacune comprend un « pied » ou petite enclume, un « ciseau » et une sorte de moule ou « clabiero ».

A coups de marteau, le « clabetaire » (le cloutier) façonne le fer rouge et avec une dextérité remarquable le dirige sur son enclume, sur « le pied » il l'amincit et l'appointe sur « le ciseau » d'un seul coup il détache le clou qu'il dresse dans la « clabiero », là il aplatit sa tête et de 5 coups de marteau le coiffe d'une « cabosso » en forme de rosace à 5 pans. Le clou saute dans un tas qui, en fin de journée, en compte de 1.000 à 1.200. Et l'atelier résonne et le soufflet souffle dans le brasier de la forge, articulé avec une roue à aubes « a aletos » que fait tourner le petit ruisseau voisin.

Installation primitive qui surprend par sa simplicité et son ingéniosité. L'eau a remplacé le chien qui, inlassable, trottait dans une grande roue à gouttière comme celle que l'on peut voir dans l'atelier de Cautirac.

L'apprentissage du cloutier durait environ deux ans. A douze ans, l'indigène quitte l'école qui n'est encore ni gratuite ni obligatoire et reçoit le baptême d'apprenti cloutier. On lui barbouille la figure et les mains de poussière de charbon et de suie,

on l'affuble du tablier en peau de veau et on l'admet au groupe de 5 à 10 artisans travaillant autour du même feu de houille qu'active le même « mantchou » (soufflet).

Il va commencer à fabriquer des « tatchetos ». Il ébauchera la tige sur « l'asclasso », la terminera sur le pied, coupera son fer à l'endroit marqué par deux coups de marteau, un peu au-dessus de la tige sur le tranchet ; sans abîmer celui-ci il aura soin de ne pas détacher complètement le clou de la tige avant de l'avoir introduit dans la « clabiéro » où il façonnera la tête de 5 coups de marteau. La main qui tient la tige soulèvera légèrement le clou dans l'intervalle de chaque coup de façon que le clou ne refroidisse point et tombe dans la tôle encore tout blanc.

Il faut qu'il se hâte car une autre tige de fer carrée chauffe pendant qu'il fabrique son clou et doit être au rouge blanc quand il a fini. Un instant de trop, un morceau de fer est perdu.

Après les tatchetos viendront les « guingassous » (clous à souliers) les « tatchos signodos » les « berlandos », les clous à ferrer ou « ferradou » des clous à planches « gabarres », des clous « grain d'orge » pour roues de tombereau et des chevilles que des voyageurs portent jusqu'en Algérie.

Son apprentissage est terminé. Il a fallu deux ou trois ans pour en arriver là, maintes réprimandes et parfois des bourrades.

Le travail de cloutier est « musiu » et serait de faible rendement si la journée n'était pas longue. Aussi le cloutier se rend à l'atelier à 4 heures du matin. Le premier arrivé souffle dans un gros coquillage de mer pour réveiller ou presser ses compagnons. Le charbon va se dépenser, tant pis pour qui n'en profitera pas. D'autres trompes répondent et toute la Barguillère doit chémir à ces appels lugubres dans la nuit. Bientôt, par tous les chemins arrivent dans la nuit noire, la pluie, la neige et le vent ces hommes qui vont commencer leur dur labeur. Vite, ils échangent leurs sabots pointus, fabriqués par eux-mêmes, contre des sandales, ôtent leur veste, passent leur tablier de cuir, quelques-uns font leur signe de croix et les marteaux résonnent. On pourrait croire qu'au milieu d'un tel vacarme de marteaux accompagnés de la bruyante respiration du grand soufflet de forge aucune parole ne pourrait s'entendre et cependant les conversations s'engagent. A cette heure matinale on échange des impressions sur la température, le temps qui convient ou ne convient pas à la terre, aux récoltes, à la santé. Ce n'est pas encore le moment d'échanger des propos facétieux, cela viendra plus tard.

Voici huit heures. Les tiges de fer sont retirées du feu. L'apprenti vide le creuset de son « carral », déclanche la vanne de l'eau qui fait tourner la roue motrice du soufflet et chacun verse dans son panier le contenu de la tôle, travail du matin, l'agite un peu pour faire tomber les scories et reprend son panier au-dessus de sa tête. Les ouvriers courent à la soupe chaude ; les cuisinières ne sont jamais en retard car le travail reprendra à

9 heures et il faut franchir parfois une bonne distance aller et retour.

A 9 heures, le travail reprend jusqu'à 1 heure. L'estomac satisfait, c'est le moment où les chants retentissent. Bouts de refrains sans suite, vieilles chansons pyrénéennes naïves et fraîches comme le ruisseau qui murmure au dehors.

Les projets s'échafaudent. Que fera-t-on de son dimanche ? Ira-t-on voir sa vache au troupeau transhumant ? Où se trouvera la bacade ? Ira-t-on à la foire du 8 Septembre à Foix, à la fête de la Saint-Jean à Gannac, de Saint-Etienne à Brassac où on pourra se promener dans le parc de Montaut, de Saint-Pierre à Saint-Pierre ou de Notre-Dame à Bénac si intéressante aussi à cause du beau parc du château de Bellissens. La fête de la Saint-Eloi patron des cloutiers est aussi un grave sujet comme le tirage au sort ou les fêtes de Carnaval.

Il est très intéressant aussi, pour les jeunes surtout, de savoir qui blanchit le lin dans le hameau, qui trie les noix, car ce sont là occasions de veillées où l'on s'amuse bien.

Mais voici une heure après-midi et c'est l'heure de « brespalher ». Généralement des pommes de terre au sel avec une sauce à l'œuf et au jambon constituent le menu. Le vin est rare.

C'est pour quelques-uns l'heure de la sieste, pour d'autres le moment de travailler à la confection des sabots, pour d'autres enfin, de donner quelques coups de bêche au jardin.

Mais la journée est loin d'être finie. A 3 heures, un coup de corne et le travail reprend jusqu'à 8 heures. Cela fait 13 heures consécutives de travail qui sont payées de 2 à 5 francs.

Le soir chaque ouvrier emporte ses clous dans un panier d'osier qu'il a dû fabriquer lui-même à la veillée. Et le samedi il quitte le travail à midi. Il rapporte à l'atelier tous les clous qu'il a fabriqués dans la semaine. Le patron les pèse, il « compte » et paie les ouvriers. Après quoi les cloutiers font toilette et se rendent à l'auberge voisine pour faire bombance.

Et le dimanche matin le « clabetou » part, un sac de clous sur son épaule et la houssine à la main, à Vernajoul, à Montoulieu, il va de porte en porte vendre 50 ou 100 clous pour ferrer les sabots ou les bêtes de la ferme.

Le cloutier est encore cultivateur. Il abandonne l'atelier aux premiers travaux de printemps et ne le rouvre que vers la Toussaint, lorsque les récoltes sont rentrées.

Passants qui visitez l'atelier, méfiez-vous. Quelque farceur vous caressera de ses mains qui noircissent ou vous fera souper une poignée de clous brûlants.

La clouterie reste une source d'aisance pour des paysans inoccupés pendant les longs mois d'hiver. Elle s'organise en petites coopératives et peut ainsi subsister quelque temps, mais... on fabrique à la machine des pointes de Paris que l'on préfère aux « gabarres » de Ganac, de petites pointes toutes bleues qui remplacent avantageusement les « guingassous ». La clouterie a du plomb dans l'aile.

Le tissage à la main dans la vallée de l'Olmès

(d'après les renseignements fournis par M. Dumons, industriel à Lavelanet, M. Delsaut, tisserand et M. Soula, instituteur à Montségur)

C'est dans l'antiquité la plus reculée qu'il faut chercher l'origine du tissage à la main. On a découvert dans les ruines d'Herculanum une peinture représentant un métier romain assez semblable à ceux dont usaient encore les tisserands d'avant la Révolution de 1789.

Dans nos régions pyrénéennes où on pratiquait l'élevage des moutons, les familles filaient elles-mêmes la laine et la donnaient à tisser à un ou plusieurs de leurs compatriotes qui possédaient un métier à tisser.

Au temps des luttes religieuses et politiques qui ensanglantèrent l'Occitanie, la plupart des *bonshommes cathares* étaient aussi des tisserands.

Le tissage à domicile dans l'Ariège prit un nouvel essor au moment où les habitants du Bas-Languedoc qui tissaient la laine de la Montagne Noire abandonnèrent cette occupation pour se livrer exclusivement à la culture de la vigne. La laine brute de la Montagne Noire fut menée par route jusqu'en Ariège où plusieurs villages voisins de l'Aude possédaient de nombreux métiers à tisser. Signalons dans notre région : Montferrier, Montségur, Bénaix, Fougax-et-Barrineuf, Nalzen, Villeneuve d'Olmes, Laroque d'Olmes, Aigues-Vives, Saint-Quentin, Tabre, Esclagne, Troyes, Dun, le Teycheil au nom significatif.

Plus tard, au moment où le phylloxéra ravagea les vignobles des Pays-Bas, on regretta qu'il n'y eût plus alors dans ces contrées ni vin ni industrie.

Achille Mir, qui fut directeur de la manufacture de la Trivalle (Carcassonne) jusqu'en 1884, date de sa fermeture, fait allusion à ce triste état de choses dans les vers suivants :

« Lous fabricants descouratgeats
Al diable mandèroun lous draps
Per se lança dins lou bignoble.
Bei, le phylloxera 's aqui.
Aben pas pus ni drap ni bi.
Ço que fa pas rire lou poble ».

« Les fabricants, découragés,
Envoyèrent les draps au diable
Pour ne s'occuper que de vigne.
Aujourd'hui le phylloxera est là.
Nous n'avons plus ni drap ni vin.
Ce qui ne fait pas rire le peuple. »

A ce moment l'industrie de la laine à domicile battait son plein dans nos campagnes ariégeoises.

La fabrication des tissus de laine comprenait 5 opérations principales :

1. Triage et lavage des laines.
2. Teinture.
3. Cardage et filature.
4. Tissage.
5. Foulage et apprêts.

1. — **Le triage** (élimination des pailles et scories, classement des qualités) et le lavage se faisaient généralement chez des fabricants.

Le prix de la laine a beaucoup varié au cours du XVIII^{me} siècle. Après être resté longtemps à 80 livres le quintal, ce prix monta à 135 livres. Cette montée des prix des laines fut attribuée en partie aux vols qui se pratiquaient dans les usines au profit de fabricants peu scrupuleux. Des ouvriers de manufactures languedociennes furent condamnés pour vols de laine, certains au fouet, un autre aux galères perpétuelles. D'autres furent condamnés au carcan et au bannissement de la province. En 1757, la femme d'un tisserand fut condamnée à être fustigée publiquement et marquée au fer rouge.

2. — **La teinture.** — Les colorants employés étaient presque tous d'origine végétale.

Le **pastel** fut un des plus employés en draperie ; il donnait une jolie teinte bleue plus ou moins foncée suivant le degré de concentration du colorant. Il donna lieu à un commerce très actif dont Toulouse était le centre. Ce colorant qui venait principalement d'Espagne, fit la fortune du Haut-Languedoc et notamment d'un grand nombre de négociants toulousains parmi lesquels d'Assézat.

Vers le milieu du XVIII^{me} siècle, il fut remplacé par l'indigo.

La **garance** croissait en abondance aux environs de Montpellier et servait pour la teinture de la laine comme pour celle du coton en rouge andrinople.

Pour le jaune on employait le tournesol, la gaude et le safran. Le seul colorant d'origine animale était le kermès ou vermillon, petit insecte rouge recueilli sur une espèce particulière de chêne-vert et qui servait à produire une teinture écarlate appelée vermillon.

3. — **Cardage.** — Cette opération fut longtemps faite à la main à l'aide de petites planchettes garnies de « cardères » (variété de chardon) et plus tard de rubans de feutre complantés de fils d'acier qui peignaient la laine et en parallélaient les brins pour faciliter l'étirage et la torsion. Plus tard, le cardage fut exécuté sur des machines appelées « cardes » importées de Belgique ou d'Angleterre vers la fin du XVIII^{me} siècle et dont l'utilisation porta un coup mortel à ce travail à domicile fait à

la main. Leur apparition faillit, dans certaines régions, déchaîner des émeutes. Cela eut lieu notamment à Montségur.

4. — **Filage.** — Le filage fut d'abord fait à la main et à domicile à la quenouille et au rouet. On faisait un petit paquet de laine dans le sens de la longueur de la fibre et on l'assujettissait à une sorte de hampe ou quenouille.

D'une main on tirait plusieurs fibres à la fois que l'on adaptait au fuseau tourné de l'autre main. On filait à la torsion voulue : torsion molle pour faire du tricot, plus serrée pour faire du cadis.

5. — **Tissage.** — Les tisserands ne travaillaient pas uniquement pour leur compte ou celui des voisins, mais pour celui des patrons de Lavelanet qui leur fournissaient le fil et les payaient au mètre de drap ou à la pièce. L'été et l'automne, le métier était délaissé pour vaquer aux travaux de la terre. La pleine saison se situait en hiver et au début du printemps.

Ici je cite le texte même de M. Soula, instituteur à Montségur, qui a connu les vieux tisserands de ce village.

« Il fallait voir clair pour faire ce métier. Il était difficile de distinguer les fils surtout lorsqu'ils étaient de couleur sombre.

« Il ne fallait pas se tromper dans l'exécution du dessin que vous demandait le patron. Aussi le tisserand se plaçait-il prudemment devant une fenêtre, au grand jour. Beaucoup travaillaient pendant la veillée, en hiver, à la faible lumière du « caleil » à huile. Plus tard, il s'éclairèrent d'une lampe à pétrole munie d'un réflecteur en verre dépoli ou en métal brillant qu'ils accrochaient au milieu du métier en bonne place.

Le plus terrible c'était le froid, l'hiver. Pas ou peu de feu dans la pièce. Le tisserand se réchauffait en travaillant. Quelquefois le fil enduit de colle, mouillé, gelait. Et l'on entendait souvent déclarer : « Las bobinos se me tourrabon, las me calho metre à la pocho » (Les bobines gelaient, je devais les mettre dans ma poche).

« Comment devenait-on tisserand ?

« Des jeunes allaient en apprentissage dans le village même, c'étaient les « aprenedices » (les apprentis). Ils faisaient verbalement des accords avec leur patron. Ils passaient six mois chez lui. Ils travaillaient soit à la pièce du patron soit à un métier de réserve. Ils ne gagnaient rien et n'étaient pas nourris. Au bout de six mois, s'il était jugé suffisamment habile, l'apprenti se retirait chez lui et travaillait pour son compte; s'il n'était pas assez compétent, il pouvait rester chez le patron qui ne lui donnait qu'une demi-rémunération. Il arrivait aussi que l'apprenti se jugeant complètement initié ne respectait pas la durée des six mois et abandonnait son patron avant le terme du contrat.

L'apprentissage commençait à 17 ou 18 ans.

« Les bons ouvriers du village étaient souvent dérangés par des compagnons inexpérimentés qui sollicitaient des renseigne-

ments ou des services ; l'un n'arrivait pas à réaliser le modèle proposé, l'autre se trouvait devant une machine refusant de fonctionner. Il fallait bien que l'expérience des uns remplaçât les connaissances de nos actuels contremaîtres.

L'outillage. — Pour son travail le tisserand possédait un métier à tisser (le mestiè de tisseire ou téliè) et divers objets constituant un outillage accessoire.

Le métier à tisser. — C'est l'instrument essentiel du tisserand. Il comprend 4 montants reliés et maintenus en place au moyen de traverses : 3 sur les faces latérales, 2 sur chacune des faces antérieure et postérieure. Montants et traverses s'assemblent par des mortaises à mi-bois. Chaque assemblage est chevillé. L'ensemble forme un bâti parallépipédique de 2 mètres de haut, 2 mètres de large et 3 mètres environ de long. Entre les montants d'arrière et environ à mi-hauteur est encastré un cylindre horizontal de 30 cm de diamètre (le talairou) tournant autour d'un axe métallique et autour duquel s'enroulent les fils de chaîne. Ce cylindre possède à chacune de ses extrémités 4 poignées disposées en croix. Il est muni en outre d'un encliquetage en bois de chêne. Près du talairou est placé le porte-fils dont le rôle consiste à toujours maintenir les fils de chaîne dans le même plan horizontal. En effet, sans cette pièce, au fur et à mesure de l'emploi de la chaîne, le diamètre de son enroulement diminuerait, les fils deviendraient de plus en plus obliques. Le porte-fils est une simple traverse arrondie, bien polie afin que les fils glissent sans se rompre.

Entre les montants d'avant est fixé un second cylindre horizontal, de 10 cm environ de diamètre (la roudanso) destiné à recevoir l'enroulement du tissu fabriqué. Ce cylindre se tourne à l'aide de quatre poignées en fer plantées dans son épaisseur à l'une des extrémités et disposées en croix. Pour éviter qu'il tourne en sens inverse sous la traction du drap, le rouleau est muni à l'autre extrémité d'un encliquetage métallique à dents très fines.

Vers le milieu du bâti sont suspendues les quatre lames (le penche). Enfin sur les parties antérieure et intérieure du bâti sont disposées 4 pédales ou marches (las marchos) réunies chacune à une lame au moyen de ficelles et de leviers.

C'est le métier à main ou à la marche, fabriqué en bois de sapin par les charpentiers du village pour une cinquantaine de francs.

Le tisserand fournissait le bois nécessaire.

Certains organes, en raison de leur importance, méritent une description minutieuse. Ce sont : les lames, le ros ou rot, la navette, les bobines.

a) **Les lames** (le penche) sont au nombre de 4. Chaque lame se compose d'un cadre en bois de 2 m. environ de long et de 50 cm de haut. Elle porte les lices (las lissos). Les lices sont des tiges obtenues par la torsion de deux fils de fer très fins,

Elles présentent un anneau à chaque extrémité et un anneau en leur milieu. Les boucles extrêmes permettent de les enfiler à deux tiges de fer placées en haut et en bas du cadre, et de les ranger ainsi convenablement. Dans chaque anneau médian passe un fil de chaîne. Chaque lame porte le quart des lices employées. Leur nombre est variable. Il peut atteindre 2400 ou 2600.

Certains tisserands fabriquaient eux-mêmes les lices. La plupart les achetaient cependant à des fournisseurs de Lavelanet.

La partie supérieure du cadre est munie de 2 ou 3 pitons auxquels s'accrochent les fils qui suspendent les lames aux leviers actionnés par les marches. Il y a 4 leviers de chaque côté du métier : 2 pour chaque lame, un pour chaque bout de cadre. Ces leviers sont des planches fines réunies aux pédales par des fils traversant la pièce à des endroits bien déterminés.

b) **Le ros** ou **rot** (la stelo) ne diffère pas de celui des métiers mécaniques. Les fabricants l'achetaient. Il est encastré dans un cadre en bois suspendu par 2 planches latérales à une traverse haute du bâti. Ces planches tournent sur leur axe de suspension et donnent à l'ensemble un mouvement de balancier. Le ros est le principal organe de précision.

c) **La navette** (la nabeto) est un morceau de bois long et étroit, ayant la forme d'un bateau. Elle porte, en son milieu, le logement de la bobine. Dans ce logement nous trouvons : la broche, le crochet en fer pour retenir la bobine, la minuscule poulie horizontale tournant autour d'un axe métallique (l'aïbret) et dont le rôle consiste à faciliter le dévidement et le glissement du fil. La navette est ferrée à ses deux extrémités, sur ses deux faces latérales et à sa partie inférieure. Elle est munie de deux roulettes en bois cerclées de fer. L'une des faces présente une fenêtre pour la sortie du fil. Cette ouverture doit toujours être face au tisserand quel que soit le sens de marche de la navette. Au moyen d'une ficelle actionnant un poussoir, le tisserand jette la navette d'un bord à l'autre ; elle roule sur les fils de chaîne tendus sur une planche. Les tisserands achetaient les navettes à Lavelanet.

d) **Les bobines** (las bobinos) sont en buis. Elles présentent, outre le logement de la broche, un évidement circulaire par lequel les retient le crochet de la navette. Elles étaient fabriquées par un tourneur de Fougax.

Ce métier, à la marche, fut perfectionné. Une dizaine de tisserands utilisaient le métier à armure. C'était la transition entre le métier à main et le métier Jacquard.

L'armure était le nom donné à un parallépipède métallique à base carrée autour duquel se plaçaient des cartons portant des trous. Le nouveau métier avait l'avantage d'être semi-automatique. Ce sont les fabricants de Lavelanet qui le procuraient aux tisserands de Montségur. Un monteur venait l'ajuster à domicile.

2. — **L'outillage accessoire.** — Pour préparer son fil, le tisserand possédait un outillage approprié.

a) **Le dévidoir** (le debanel). — Il se compose d'un socle taillé dans un morceau de bois assez lourd. En son centre est plantée verticalement une mince tige métallique. Un tronc de cône formé par 2 disques que relie 6 branches obliques coiffe cette tige et tourne aisément sur sa tête. Le dévidoir sert à soutenir les écheveaux pour les transformer en bobines.

b) **Le tour** (le tour) c'est le complément du dévidoir. Il comprend essentiellement une roue d'environ 40 cm de diamètre dont la jante est creusée en gorge. Une manivelle faisant corps avec elle lui sert d'essieu. Au moyen d'une ficelle utilisée comme courroie, cette roue fait tourner rapidement une sorte de petite poulie et son essieu (le fus) sur lequel on place la bobine à garnir. Le tout est monté sur un socle supporté par quatre pieds.

Le tour est fabriqué par le tourneur du village.

c) **L'auge** (la naouqueto) pour l'encollage de la chaîne avait 3 m. de long.

6. — **Foulage et apprêts.** — C'était la seule opération mécanique de la fabrication du drap. Elle s'effectuait dans les établissements dits « Moulins à foulon » qui étaient autrefois la propriété du seigneur ou de l'évêque dont ils constituaient le privilège. L'étoffe tissée était soumise pendant un temps plus ou moins long à l'action de lourds maillets soulevés par des excentriques qui, utilisant les propriétés feutrantes de la laine, la faisaient rentrer en elle-même dans le sens de la longueur comme dans celui de la largeur.

L'apprêt consistait à donner au tissu certaines qualités d'imperméabilité, de brillant, de souplesse, de fini. Avant l'introduction des cylindres à lustrer, cette opération se faisait à l'aide de cartons chauds, le drap maintenu sous pression pendant 24 heures.

Tissus fabriqués dans la région.

Les principaux tissus fabriqués dans le pays depuis 150 ans étaient :

1 — Le cuir laine (drap de quer de San Serni) appelé encore « poulandro » servant à confectionner les grandes redingotes à haut collet. Le mot vient certainement de « houppebande ». La redingote « grise » de Napoléon, qui est aux Invalides, est en cuir laine beige (90 % blanc et 10 % marron).

2 — Le cadis, étoffe lourde et commune fabriquée en demi-largeur.

3 — Le « courdelat », étoffe encore plus grossière.

4 — Le « drapat » étoffe foulée et garnie avec du chardon végétal, encore utilisée à Sedan et à Elbeuf pour les draps satin et les draps militaires.

5 — Le « bureil », étoffe pure laine portée surtout par les campagnards et faite avec la laine de leur troupeau. Deux teintes : beige-marron et gris-bleu. Le bleu était teint à l'indigo sur la laine en suint par le propriétaire lui-même, utilisant les qualités alcalines du suint. Avec cette laine filée, les femmes de la campagne tricotaient « las bounetos », bonnet napolitain qui se portait encore il y a 50 ans.

Pendant les longues veillées d'hiver, les métiers retentissaient dans le calme des nuits montagnardes ou luttaien^t avec les hurlements du vent d'hiver qui secouait portes et fenêtres.

Les veilleurs se groupaient autour du tisserand qui, privilégié, accaparait le luminaire de la maison : le caleil à huile ou plus tard, la lampe à pétrole à réflecteur, accrochée au métier.

Et les voix s'élevaient pour dominer le tipe-tape monotone du « télié ». La maison du tisserand n'était pas la maison des fantômes, des loups-garous, des breiches ou autres personnages fantastiques. Ceux-là n'aiment pas le bruit. C'était la maison des jeux, des farces et des chansons, vieilles chansons du terroir : chansons de métiers, chansons de pâtres, chansons de soldats, chansons d'amour.

Voici un chant de tisserands recueilli auprès de M. J., de Montségur :

LES TISSERANDS

I

Les tisserands sont pis que les évêques (bis)
Tous les lundis pour eux sont jours de fête
Et tipe et tape et tipe et tape
Est-il trop gros, est-il trop fin ?
Et couché tard, levé matin,
Iroun lan-la
En poussant la navette, le beau temps viendra.

II

Et le mardi, ils ont mal à la tête (bis)
Le mercredi ne peuvent plus rien faire
Et tipe et tape...

III

Et le jeudi, vont regarder leur pièce (bis)
Le vendredi commence la semaine
Et tipe et tape...

IV

Le samedi, la toile n'est pas faite (bis)
Et le Dimanche : « Il faut nous payer, maître ! »
Et tipe et tape...

V

Bon compagnon, allez livrer la pièce ! (bis)
— Allez-y donc vous qu'êtes la maîtresse !
Et tipe et tape...

Un autre tisserand de Montségur, mais originaire de Bagnères-de-Bigorre m'a donné un fragment d'une autre chanson de métier. Le voici en dialecte bigourdan :

You soy tisé que m'en hey uo glorio
Ta hè cadis en tout cas que soy bou
Sen et tisé ben héret tristo mino
Car que haret sense nat pantalou. } bis

You soy tisé et telè qu'èy ma plaço
Tu qu'es souldat bè garda lou drapeu
Tout bagnères de n'importo quino classo
Qu'approubara et moudeste tableu } bis

TRADUCTION

*Je suis tisserand et m'en fais une gloire
Pour faire du cadis en tout cas je suis bon
Sans le tisserand, vous feriez triste mine
Que feriez-vous sans pantalon ?*

*Je suis tisserand, le métier est ma place
Toi qui es soldat, va garder le drapeau.
Tout Bagnerais de n'importe quelle classe
Approuvera ce modeste tableau.*

Raymonde TRICOIRE.

La croix de Turlet (Terride).

La croix qui fait l'objet de la présente étude est érigée à 500 m. à vol d'oiseau au Nord-Ouest du château de Terride, non loin de Mirepoix (Ariège), au lieu dit : « Turlet ». Il y a là une croisée de chemins ruraux : l'un se dirigeant au Nord vers le hameau de Bastonis, l'autre à l'Ouest, vers la métairie en ruines de Borde Neuve, un troisième au Sud, vers la ferme dénommée « Sarraill » et le quatrième à l'Est, vers le château de Terride.

La tradition populaire veut qu'il se soit passé en cet endroit précis un combat et que des morts y soient enterrés; le fait est qu'une sorte de petite butte peut se distinguer là ; et c'est précisément ce tertre que domine la croix.

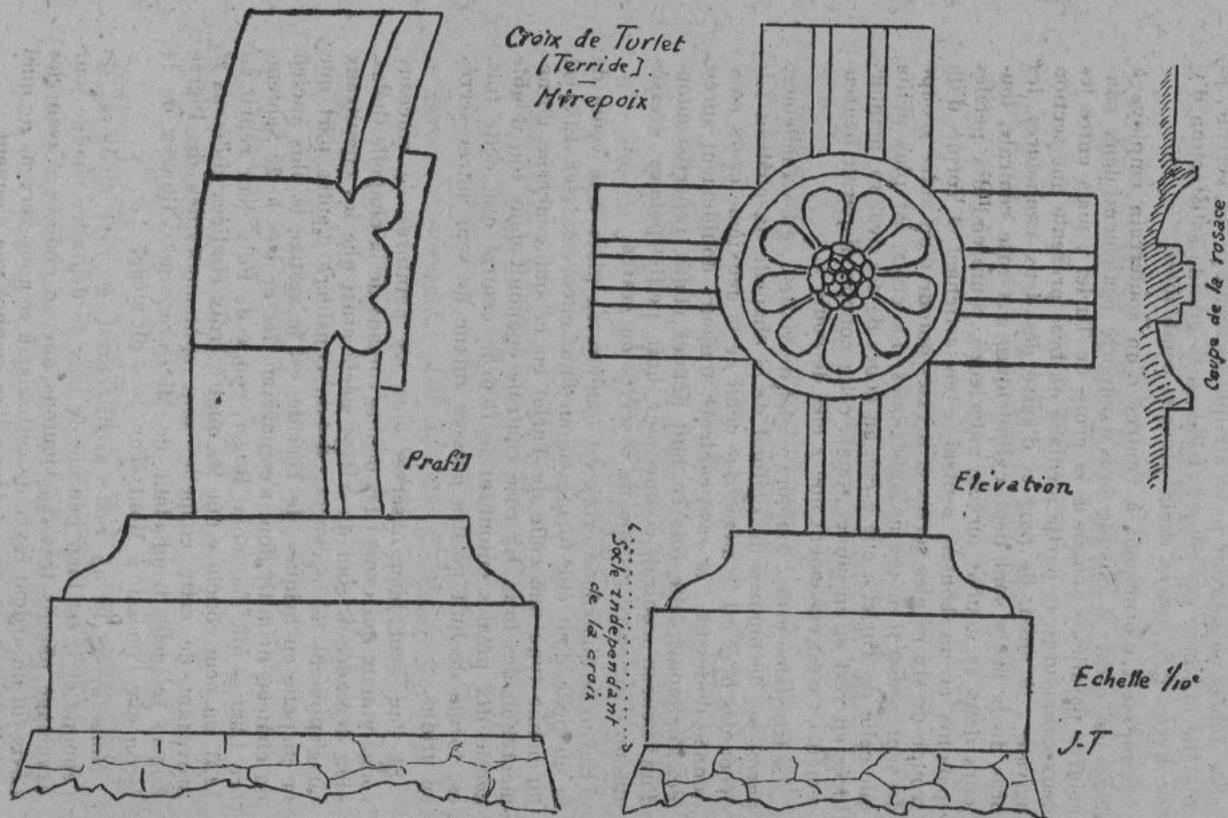
Un peu avant la guerre de 1914, elle fut culbutée du socle et tomba sur ce tertre ; elle a été relevée depuis et, pour éviter pareil fait, elle est maintenant solidement cimentée à son support. Les plus vieilles gens du pays prétendent l'avoir toujours vue là et disent que de temps immémorial, il y a eu une croix sur ce « haut lieu ».

Elle est orientée vers le Sud-Sud-Ouest, face à la chaîne de Tabé et aux Pyrénées ; c'est une croix grecque juchée sur un socle indépendant, lui-même supporté par un piédestal en tronc de pyramide, ce dernier bâti avec les pierres prises in-situ, rejointoyées au mortier ; elle a été taillée dans un grès grisâtre étranger au poudingue local.

J'ai présenté ce monument de face et de profil à l'échelle exacte de 1/10^{me}. Comme on peut le voir (figure) il s'agit d'une « clef de voûte » ayant la convexité imposée par la rencontre des quatre nervures arquées. La partie concave qui, à la voûte de la chapelle regardait le sol, est seule ornée.

Chacun des quatre bras est creusé de deux cannelures parallèles ; entre les cannelures se trouve une partie plane ; de part et d'autre des 2 cannelures, les bras de la croix s'arrondissent en demi-cylindres. (Voir figure : coupe).

La partie la plus intéressante est la grande rosace centrale, au point de rencontre des quatre bras ; elle comprend d'abord deux cercles concentriques en relief par rapport aux bras latéraux ; elle se creuse ensuite en cuvette vers un bouton floral central ; c'est sans conteste, une très belle stylisation de la rose dont neuf pétales sont largement épanouis, cependant qu'au centre ils sont encore serrés en bouton et répartis en deux séries : huit pétales dressés enveloppant un cœur de sept autres ; chacun des neuf grands pétales, soigneusement travaillé, se creuse comme l'intérieur d'un coquillage (Voir figure : coupe).



LA CROIX DE TURLET (profil - élévation - coupe)

Poursuivant mes investigations et soupçonnant que ce vénérable débris ne pouvait provenir que du château de Terride, je suis allé explorer ces ruines et j'ai eu la grande satisfaction d'y découvrir trois autres croix presque semblables.

L'une sert d'ornement à l'entrée d'un souterrain employé à usage de cellier ; chaque bras comporte également deux cannelures parallèles comme à la croix de Turllet ; mais entre les deux cannelures, la partie médiane du bras présente une section ogivale ; là aussi, de part et d'autre des deux cannelures, les bras de la croix sont demi-cylindriques. La rose centrale, toujours dans sa double auréole extérieure, comprend dix pétales épanouis et un bouton central « en artichaut » formé d'un groupe de six pétales serrés et dressés autour d'un autre groupe de sept pressés en grains sphériques. La croix est plus petite que celle de Turllet ; elle a été, au cours de ses avatars, peinturlurée en vert et en jaune... (mais cette couche disparaît heureusement) ; c'est également une « clef de voûte ».

La troisième croix, toujours « clef de voûte », gît actuellement parmi les décombres du plafond de la chapelle du château ; le décor des bras est le même que celui de la deuxième croix mentionnée ci-dessus ; la rose centrale, toujours doublement auréolée, s'épanouit cette fois en huit pétales étalés, répartis autour d'un fleuron central comprenant huit petits pétales dressés autour d'un autre groupe de 8 serrés en grains.

Enfin, la quatrième croix est toujours en place à la voûte de la chapelle dont elle forme aujourd'hui encore la clef. Elle est du même type que celle de Turllet en ce qui concerne l'ornementation des bras. La rose centrale épanouit dans son double cercle dix pétales entourant le fleuron central qui, cette fois, est formé de huit pétales dressés autour de sept autres serrés en grains.

Si l'on veut bien observer que les peintures en rinceaux rouge-vineux qui ornent les oculi romans de la chapelle (hélas, bien dégradée !) sont du XIII^{me} siècle ainsi que les chapiteaux où s'appuient les nervures ; si l'on considère d'autre part que la chapelle en briques, de Terride, est le vestige le plus ancien du château primitif dont s'emparèrent les croisés le 22 Septembre 1209 et que Raymond Roger, comte de Foix, leur reprit en 1223, on peut conclure que les quatre croix étudiées ci-dessus et provenant de cette chapelle, sont contemporaines de Pierre Roger, seigneur troubadour de Mirepoix, qui s'illustra de la façon que l'on sait à Montségur, lors du siège.

Nous avons là un reste architectural de l'art médiéval de l'époque et il est bien pénible de voir se dégrader chaque jour davantage pareils trésors. Ajoutons que ce château d'avant les Lévis fut un ardent foyer de catharisme et nous verrons de quel intérêt sont ces croix au décor d'un symbolisme éloquent.

Lavelanet, 12 Avril 1946.

Jean TRICOIRE.

BIBLIOGRAPHIE

DU FOLKLORE AUDOIS ⁽¹⁾

II. - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

5° - La Nourriture

- 128 **Poux.** — *Salaires Agricoles à Boulhonnac en 1511-1512.* — p. 2 sq. « companage », aliments maigres.
- 129 **Dossat (Y.).** — *Fabrication du pain de paille à Carcassonne en 1608.* — dans « *Revue du Tarn* » — 15 juin — 15 sept. 1945 — p. 97 sq. — Recette du pain de paille en cas de siège ou de famine.
- 130 **Sabarthès (Abbé).** — *Les Coutumes, Libertés et Franchises de Montréal, d'après un manuscrit inédit.* — S.A.S.C. 1896. p. 32 sq. — Au XVIII^{me} s. à Montréal et dans le Narbonnais, diverses catégories de pain, selon le blutage et le mélange de froment et de seigle.
- 131 **Charpentier (Chanoine L.).** — *Un inventaire épiscopal à Alet en 1763.* — S.A.S.C. 1904 — p. 151 sq. — Inventaire des denrées.
- 132 **Astruc.** — *Termes* — p. 112 sq. — Nourriture dans le Termenès au XIX^{me} s. — p. 124 — Pendant la moisson — F.A. 7, sept. 1938, p. 110 — Repas des moissonneurs.
- 133 **Mullot (Henry).** — *Rapport sur l'excursion faite à Ferrals et Saint-Papoul* — S.E.S.A. 1896, p. 46. — Nourriture des paysans au XVIII^{me} s. — Lait de chèvre et de vache — Viande de porc.
- 134 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 379. — Nourriture des habitants des montagnes et du pays de Sault — blé noir — maïs — ail — pommes de terre — châtaignes.
- 135 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 562 sq. — Nourriture des agriculteurs — millas — composition du pain.
- 136 **Pariset.** — *Economie Montagne Noire* — p. 183. — Nourriture — farineux et vin comme base — à la fin de la moisson, repas copieux de « *Dious a bolé* » — sa description.

(1) Voir N^{os} 38-39-40-41-42.

- 137 **Pébernard**. — *La Fête des Moissons dans la Viguerie de Cabaret* — S.A.S.C. 1907 — p. 44 sq. — Repas des moissonneurs — bœuf tué — noms patois des morceaux donnés aux pauvres.
- 138 **Degrand**. — *Repaïch Campestré* — p. 23. — Description dal repaïch — millas à la cassolo — croucando.
- 139 **Vergues**. — *Chroniques Agricoles 1932* — p. 9. — à Carcassonne, pâtisserie vendue sous le nom d' « Autrichien » (vers 1880) — « barquettes » et « coques de Limoux ».
- 140 **Pariset**. — *Economie Lauraguais*. — p. 98 sq. — Nourriture chez les travailleurs agricoles — millas — cassoulé — heures et compositions des repas.
- 141 **Jourdanne**. — *Contribution Folk-Lore* — p. 53. — Cassoulet et gâteaux de Castelnaudary — gâteaux au poivre de Limoux — cuisine audoisé avec formules pour préparation de la *salade*.
- 142 **Fourès**. — *Le Cassoulet* — préparation — anecdotes — (extr. R. M. 9 — 4^{me} année — p. 195 sq.).
- 143 **Dupuy**. — *Ramado* — p. 35 sq. — le cassoulet.
- 144 **Séguier** (Th.). — *Al Cassoulet de Castelnaudary* — R.A. 1. — 1^{re} année — p. 10.
- 145 **Arduin-Dumazet**. — *Voyage* — p. 124 — Cassoulet de Castelnaudary.
- 146 **Montagné** (Prosper). — *Le Cassoulet* — légendes et recettes — dans « Le Pays de France Illustré » — 2^{me} année — n° 30 — 15 Juillet 1928 — N° consacré aux fêtes du bi-millénaire de la Cité de Carcassonne.
- 147 **Montagné**. — *Le Festin Occitan* — p. 49 sq. — le cassoulet — légendes et recettes.
- 148 **Girou**. — *Itinéraire* — p. 127 — Castelnaudary — cassoulet et gâteaux.
- 149 **Fourès** (Auguste). — *Le Midi Gastronomique* — *La salade de betterave de Castelnaudary* — R.M. 9 — 6^{me} année — p. 178-179.
- 150 **Fourès** (Auguste). — *Le Millas à la cassole*. — R.M. 5 — 5^{me} année, 2^{me} s. — p. 243 sq.
- 151 **Dufaur**. — *En Lauraguais*. — p. 137 sq. — le millas.
- 152 **Dufaur**. — *En Lauraguais*. — p. 31 sq. — les crêpes de la Chandeleur — préparation.
- 153 **Fourès** (Auguste). — *Les Oreillettes* — *L'Ail* — R.M. 6 — 5^{me} année, 2^{me} s. — p. 267 sq.

- 154 **Tricoire** (Mme). — *La Fête du cochon* — F.A. 25 — décembre 1941 — p. 288 sq. — saignée du cochon — description du repas.
- 155 **Courrent**. — *Champignons* — p. 51 sq. — préparations culinaires — procédés pour rendre inoffensifs les champignons vénéneux.
- 156 **Yché**. — *Etude sur Gruissan* — p. 119 — repas des pêcheurs — description des mets — (extr. C.A.N. 1916 — 2^{me} s. — p. 155)
- 157 **Féraud** (Henri) — **Sire** (Pierre et Maria) — *Folklore de la Cité de Carcassonne* — F.A. 29 — décembre 1942 — p. 171 sq. — nourriture et boisson avant 1880 — « soupo de penous » — « alencado » — « millas ».
- 158 **Martin**. — *Essai sur Narbonne* — p. 168 sq. — aliments et boissons — composition du pain — épices — café de seigle et de pois-chiche.
- 159 **Montagné**. — *Le Festin Occitan* — bons plats du pays d'Oc — Spécialités des régions audoises — vins de Narbonne, du Minervois, des Corbières, vins mousseux.
- 160 **Icart**. — *Vinaire* — vins du pays.
- 161 **Semichon** (Lucien). — *La Blanquette de Limoux* — S.E.S.A. 1931 — p. 175 sq. — origines — préparation.
- 162 **Pellegrin - Semichon**. — *Agriculture Aude en 1939* — p. 284 sq. — vins de l'Aude — appellations d'origine — blanquette de Limoux.

6° - Le Costume

- 163 **Portal**. — *Livre-Journal à Carcassonne, 1340-1341* — p. 8 sq. — noms des variétés de draps et soies : « aurugat » — « blanquet »..... vêtements de l'époque : « capayro » — « causas »..... (extr. Bull. historiq. et philologiq. 1901 — p. 423 sq.)
- 164 **Sabarthès**. — *Les Seigneurs de Palaja*. — p. 12 sq. — costumes et étoffes aux XIII^{me} et XIV^{me} s. — tunique — surcot — chape — redondel — fourrure — vair — chaus-sures.....
- 165 **Poux**. — *Le Mobilier de Béatrix d'Arborée de Narbonne, 1377* — p. 389 sq. — argenterie et orfèvrerie — p. 394 sq. bagues et joaillerie — p. 399 sq. — vêtements — robes — surcot — chape — mantel — chaperon — cotte..... (extr. C. A. N. 1910-1911 — même pagination).

- 166 **Favatier**. — *Vie Municipale à Narbonne au XVII^{me} s.* — tome II, p. 14 sq. — p. 68 sq. — vêtements, lingerie et coiffures de l'époque — bonnet — pourpoint — hault de chausse — fraise — camisoles — garremaches.... (extr. C. A. N. 1896 — 1^{er} sem., p. 35 sq. — p. 89 sq.)
- 167 **Massip**. — *Une Maison de Mercerie à Narbonne en 1757* — C.A.N. 1892 — 1^{er} sem. — p. 31 sq. — 1892, 2^{me} sem., p. 159 sq. — coiffures — vêtements — bijoux de l'époque.
- 168 **Martin**. — *Essai sur Narbonne* — p. 163 sq. — habillement — modes.
- 169 **Ponrouch - Petit** (Mme). — *Quelques Notes sur le costume traditionnel féminin au pays Narbonnais* — F.A. 6, Août 1938 — p. 89 sq. — à la fin du XIX^{me} s. — coiffes — bijoux — robe « bestit » (avec dessins).
- 170 **Trouvé**. — *Description Aude* — p. 378 — coiffure à Narbonne — vêtement dans la Montagne Noire.
- 171 **Yché**. — *Etude sur Gruissan* — p. 116 sq. — vêtements des habitants vers 1850 (extr. C.A.N. 1916 — 2^{me} sem. p. 152 sq.)
- 172 **Charpentier** (Chanoine L.) — *Un Inventaire épiscopal à Alet en 1763*. — S.A.S.C. 1904 — p. 144 sq. — bijoux et argenterie de Mgr. de Bocaud.
- 173 **Trouvé**. — *Description Aude* — p. 563 — vêtements des agriculteurs.
- 174 **Pariset**. — *Economie Lauraguais* — p. 104 — vêtements des agriculteurs.
- 175 **Moulis**. — *Le Pays de Sault* — p. 65 — habillement des paysans — bonnette — culotte courte — carmagnole.
- 176 **Féraud** (Henri). — **Sire** (Pierre et Maria). — *Folklore de la Cité de Carcassonne* — F.A. 29 — décembre 1942 — p. 176 — le costume avant 1880 — cadeau de mariage aux jeunes filles : 3 robes — « grouilles » (vieilles chaussures).
- 177 **Thiébaud** (Mme). — *Costumes Régionaux* — F.A. 7. — Septembre 1938 — p. 101 sq. — coiffes et vêtements audois.

(à suivre).

Maurice NOGUÉ.

LA REVUE PUBLIERA PROCHAINEMENT :

Les Proverbes de l'Aude (suite) par Louis Alibert.

La Cuisine et la table dans l'Aude.

Bibliographie du Folklore Audois (suite) par Maurice
Nogué.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais Carcassonne.

